

## Fonction maternelle, fonction paternelle : toute une histoire !

Aldo Naouri  
Journées d'étude du Groupe Régional  
Franche-Comté  
de la Convention Psychanalytique  
Besançon le 1/6/2012

Comme chacun l'aura remarqué, le titre de mon intervention, tel qu'il m'a été soufflé, reprend le sous-titre du colloque de demain.

Il n'est pas exactement celui que j'avais prévu et qui se proposait d'aborder le même thème mais sous un angle différent.

Je l'ai néanmoins apprécié.

Parce qu'on y a **accolé** les termes « fonction maternelle » et « fonction paternelle », dans un ordre qui, malgré les apparences, n'a bien sûr rien à voir avec des considérations de préséance ou de galanterie.

Cet accollement permet de relever d'emblée :

- **l'interactivité** de ces deux fonctions, dont on sait qu'elles sont modulables et qu'elles se contrôlent – ou ne se contrôlent d'ailleurs pas – l'une l'autre.
- leur **complémentarité** – on sait les troubles que produit la sidération de l'une ou de l'autre.
- un certain souci de leur **symétrie** – au moins sur le plan topologique !
- et peut-être même **l'effet de leur action concertée** : l'équilibre de l'enfant.

Pourquoi pas, après tout !

Et pourquoi ma lecture de cet accollement serait-elle discutable ?

Cela ne fait-il pas plus d'un siècle qu'on parle du **triangle œdipien** qui fait

- de la **mère** l'**actrice** principale de la fonction maternelle
- et du **père** le **référent** de la fonction paternelle ?

Cela ne fait-il pas plus d'un siècle qu'on disserte sur les embûches et les ratées qui affectent sa mise en œuvre ?

Soit !

Mais est-ce un effet de hasard qu'on ait décidé de consacrer aujourd'hui, tout un colloque à des notions en principe classiques et élémentaires ?

Bien sûr que non, puisque chacun de nous a pu constater que, depuis quelques décennies, les statuts respectifs de ces fonctions ont singulièrement évolué et que les acteurs qui en avaient toujours eu la charge ne sont plus du tout logés à la même enseigne.

Je suis assez vieux pour avoir vécu les différentes étapes de cette évolution et avoir constaté ses méfaits sur les enfants dont j'ai eu à m'occuper tout au long de ma carrière de pédiatre.

Je n'ai pas attendu pour tirer les sonnettes d'alarme. Mais elles n'ont pas eu d'écho significatif.

J' ai tenté par exemple, dès son avènement, d'attirer l'attention sur le danger des perspectives qu'ouvrait la procréatique. Cela, n'a pas plus freiné les progrès fulgurants qu'elle a accomplis que les dérives auxquelles elle a donné lieu.

Quant à l'évolution de nos sociétés et aux dispositions légales qu'elles ont prises, la critique que j'en ai formulée m'a valu, quand mon succès éditorial n'a plus permis qu'on m'ignore, une solide réputation de réactionnaire.

Ce qui ne m'empêche évidemment pas de continuer de marteler que, depuis déjà plus de quatre décennies, la triangulation œdipienne a été singulièrement malmenée, en même temps que la fonction maternelle a été élargie à tout l'environnement social.

L'enfant, sacré valeur ultime, a été hissé au sommet de la pyramide familiale. Exposé, autrement dit, à une sollicitude toxique qui en fait la cible d'une maltraitance devenue ordinaire.

Pour ce qui concerne la fonction paternelle, elle a été réduite à sa portion congrue, sans que personne ne sache plus par quel miracle elle intervient ni qui en est le référent.

La « parentalité », qui a conféré aux deux parents des statuts strictement identiques au service prévalent de l'enfant, a fait d'eux des « homoparents ». Et dans le meilleur des cas, ajouterais-je : c'est à dire lorsqu'ils sont de sexe biologique différent et tous les deux présents autour de l'enfant. On sait en effet que la parentalité inclut tous les autres cas de figure et que l'indifférenciation a pris force de loi. Au point d'ailleurs que, dans certains états américains, les mentions « père » et « mère » ont déjà été remplacées par « parent 1 » et « parent 2 »

Ce paysage sociétal nouveau donne lieu à des comportements érigés en normes alors que nos générations dépassées en auraient certainement fait des symptômes.

Il n'y a plus que dans les écoles conservatrices et rétrogrades que s'observe encore la discipline, qu'existe la politesse et que les enseignants ne sont pas tutoyés ou agressés par leurs élèves.

Sans doute attend-on de nos générations dépassées qu'elles avalisent l'obsolescence de leurs instruments conceptuels et qu'elles en forgent d'autres !

Serait-ce à dire qu'en raison de la multiplication des figures familiales les plus originales, nous devrions nous débarrasser de la notion de fonction ? Qu'un enfant pourrait désormais s'en passer ?

Certainement pas.

Et du simple fait déjà que la fonction maternelle demeurera à jamais indispensable à l'enfant en raison de la durée prolongée de son immaturité. Mais il n'y aura qu'elle à avoir droit de cité. Car pour le reste, l'enfant aurait, dit-on, la possibilité de se construire sans autre recours que son génie propre.

Voilà où nous en sommes.

Je pourrais m'arrêter à ces considérations et en reprendre un à un les dispositifs.

Mais je préfère réfléchir à l'impact des changements qui sont intervenus.

Et, pour ce faire :

- je commencerai, sans entrer dans les détails, par rappeler succinctement les caractéristiques de nos deux fonctions et leur interaction dans leur acception classique.
- Avant de reprendre leur longue histoire, depuis le moment où elles ont été mises en place jusqu'à celui, crucial mais récent, où leur économie a été profondément modifiée.

## LA FONCTION MATERNELLE

La fonction maternelle est une fonction

- Naturelle,
- à support biologique
- et qui s'exerce directement sur l'enfant.

Elle est naturelle dans la mesure où on la retrouve, pratiquement identique à elle-même chez toutes les femelles mammifères. Une chatte, une brebis, une jument ou une lionne assurent de façon identique la satisfaction des besoins

élémentaires de leurs rejetons en les nourrissant et en leur dispensant attention et protection.

Elle a un support biologique, dans la mesure où le comportement qu'elle commande se situe dans la suite logique du rapport, toujours biologique, que les corps de la mère et de l'enfant ont entretenu entre eux pendant la gestation. L'embryon n'a pu croître et devenir fœtus, avant d'advenir à la vie aérienne, que parce que ses besoins, en particulier nutritifs, ont été satisfaits automatiquement et sans rupture par le corps qui l'a porté.

La conséquence qui découle de ce fait est simple : *c'est la satisfaction immédiate des besoins qui assure et maintient la vie.*

Cette conviction s'inscrit

- chez l'enfant dans son registre pulsionnel
- et chez la mère, dans un mécanisme comportemental qui continuerait d'obéir à la logique de la grossesse. Il lui importerait, d'abord et avant tout, que son enfant « ne manque jamais de rien ». Notons au passage que de « qui ne manque de rien », le latin dit qu'il est *incestus*.

Mais tout ne peut pas continuer indéfiniment de se passer avec la simplicité à laquelle préside la gestation.

La mise au monde va en effet suspendre le caractère automatique de la satisfaction des besoins nutritifs. Elle va produire chez le rejeton une rupture minimale qui va faire percevoir ces besoins comme tels et conférer à leur satisfaction le caractère de plaisir. La faim, par exemple, est perçue comme une sensation désagréable et rien ne s'avère plus plaisant que le nourrissage qui la fait disparaître. La récurrence d'expériences du même ordre fera investir solidement le plaisir en le hissant au statut de la meilleure prévention du désagrément. Autant par le rejeton qui le recherche que par la mère dont l'action le dispense et qui demeure ainsi dans la logique du comportement de son corps gestant. C'est la raison pour laquelle on voit d'ailleurs tant de mères tisser autour de leurs enfants des utérus virtuels extensibles à l'infini.

La mère sera d'autant plus facilement identifiée comme la dispensatrice de ce plaisir et la garante de son obtention qu'elle est parfaitement reconnaissable par l'enfant. On sait depuis les années 1970 que, dès la 16<sup>e</sup> semaine, la gestation met en place dans le cerveau sensitif du fœtus quantité d'afférences toutes venues du corps de sa mère. Si bien que, dès sa venue au monde, le nouveau-né est capable de reconnaître, et de discriminer, son odeur, le goût des aliments qu'elle apprécie, sa manière de toucher et de porter et sa voix. Et comme les aires sensorielles cérébrales sont toutes reliées entre elles, il lui suffit de 8 heures en sa présence pour la reconnaître sur photo, alors que son aire visuelle cérébrale n'avait pas encore fonctionné dans l'obscurité utérine. Il n'est pas étonnant dès

lors qu'on puisse retrouver la mère dans la psyché comme celle qui est à l'origine de tous les « oui » et de ce qu'ils conditionnent.

L'exercice ou la mise en œuvre de la fonction maternelle n'est pas pour autant du ressort exclusif de la mère. Toute personne ou instance qui œuvre à satisfaire l'enfant s'en trouve revêtue. Mais aucun de ces substituts ne peut jamais supplanter la mère réelle. Le tout petit la reconnaît instantanément dès qu'il la retrouve même s'il passe 11 heures par jour avec sa nounou de crèche.

C'est ce qui permet de comprendre que la fonction maternelle puisse mettre en place **une communication dont l'intensité et la fiabilité sont à nulle autre pareilles**. On ne s'étonnera pas dès lors d'avoir à constater la facilité avec laquelle une mère peut transmettre sans effort et sans même un mot, à son enfant, tous les messages que son histoire lui impartit de transmettre.

## LA FONCTION PATERNELLE

La fonction paternelle

- n'est pas plus naturelle
- qu'elle n'a de support biologique
- ou qu'elle ait vocation à s'exercer directement sur l'enfant.

Le chat, le bélier, le cheval ou le lion ne sont pères qu'en tant que géniteurs.

Ils ne sont revêtus d'aucune autre fonction et n'interviennent en aucune façon dans le devenir immédiat ou lointain de leur progéniture.

S'il existe dans la nature, et particulièrement dans les espèces aviaires, des géniteurs impliqués dans le devenir de leur progéniture, leur comportement ne fait rien d'autre que redoubler celui de la mère.

Alors que la fonction maternelle de la mère humaine se retrouve à l'identique chez les autres mammifères et même dans nombre d'autres espèces animales, la **fonction paternelle** est une fonction **spécifique à l'humain**.

Ce qui ne signifie pas pour autant que le père, même quand il en est le géniteur, puisse être repéré comme tel par son enfant. Quels que soient son comportement ou ses dispositions, il demeure pour cet enfant un étranger. Il n'y a rien de biologique qui puisse le lui faire reconnaître ou construire un préalable à son investissement. Il ne lui apparaîtra dans sa stature, et dans la fonction qu'il aura à occuper, que lorsque sera **perçue l'importance que la mère lui reconnaît, d'abord et en tout premier lieu, pour elle**.

C'est pourquoi on dit que c'est la mère qui introduit le père auprès de l'enfant – ce qui laisse clairement entendre que le processus peut ne pas survenir.

L'expérience démontre d'ailleurs que cette introduction n'est ni pérenne ni définitive et encore moins aliénante : elle peut être annulée par la mère à son seul gré à n'importe quel moment de la vie du couple parental. Elle peut, *a contrario*, persister et continuer de produire ses effets même si le père est physiquement absent ou mort.

Lorsque la mère introduit le père auprès de l'enfant, elle lui signifierait en quelque sorte

- que la relation duelle modélisée sur celle qui a marqué le temps de la gestation a pris fin,
- qu'ils ne sont plus en tête à tête,
- mais qu'un **tiers** existe, qui **compte énormément pour elle** et auquel elle accorde toute légitimité à régler leur relation,
- qu'elle n'agit pas en son propre nom, mais qu'elle agit toujours au nom de ce tiers, lequel n'a pas besoin d'intervenir pour exister.

Toutes choses qui, ouvrant à l'enfant le monde symbolique, le mettent sur la voie de la prise de conscience

- de l'existence de l'autre
- de sa propre identité sur fond de l'existence de cet autre
- et de la nécessité comme des vertus du refoulement

Nombre de modèles de gouvernance d'états ou d'entreprises se sont inspirés de ce dispositif.

Le Premier Ministre agit au nom du Roi ou du Président, tout comme le Directeur Général agit au nom du PDG.

Ce recours au tiers, tout en atténuant l'éventuelle violence de l'intervention directe de l'acteur, lui confère une force infiniment plus grande.

*C'est admirablement montré dans un film de 1979, L'associé, de René Gainville dans lequel Michel Serrault monte un cabinet de conseil qui devient et reste florissant tant qu'il prétend agir au nom d'un mystérieux associé. Le cabinet s'écroule le jour où il cherche à faire comprendre à ses clients que l'associé n'existe pas.*

Combien a-t-on *massacré* de pères, d'enfants et plus encore de couples, en décrétant que les pères devaient faire preuve directe d'autorité et intervenir à tout bout de champ dans la vie de leurs enfants !!

Il me paraît utile de souligner que

- si la fonction maternelle n'a pas besoin de l'intervention d'un père pour échoir à une mère et être pleinement exercée,

- la fonction paternelle ne peut échoir à un père que si une mère accepte de lui en concéder l'exercice.

Les familles monoparentales sont des familles de mères avec enfant. Il y avait autrefois ce qu'on nommait les « filles-mères », il n'y a jamais eu de « fils-père » ! La conséquence de tout cela c'est qu'un père ne peut jamais transmettre les messages de son histoire autrement que par le truchement de la mère qui en serait en quelque sorte la traductrice.

Mais l'introduction du père auprès de l'enfant suffit-elle à mettre en place la fonction paternelle ?

Non.

Elle doit en effet être assortie de la satisfaction d'une seconde condition : que le père accepte d'exercer cette fonction, qu'il ne la fuie pas et qu'il ne croie pas se tirer d'affaire en y substituant l'exercice de la fonction maternelle et en se comportant en mère-bis .

Reste encore tout de même à savoir en quoi consiste la dite fonction.

Je la résumerai en disant que c'est une fonction qui intervient, du côté de l'enfant comme du côté de la mère, principalement sur le registre du plaisir dont elle a la faculté de moduler, différer ou censurer l'obtention. Si bien que lorsqu'il en est repéré comme l'acteur, elle vaut au père, comme je l'ai laissé entendre, une aura menaçante, sinon mortifère, sur fond de l'équation plaisir = vie. Laquelle aura lui vaut en retour de constituer le réceptacle tout indiqué de la sourde et constante agressivité de ses enfants

Aussi paradoxal et révoltant que cela puisse paraître à nos mentalités condamnées au vertueux *progressisme*, la fonction paternelle ne parvient à ses fins qu'en procédant à une mainmise égoïste et menaçante sur le plaisir voire à sa confiscation.

Lorsque, guidé par le souci de l'obtention du plaisir sexuel qui est le sien, un père ramène la mère de son enfant à l'investissement de sa féminité, il substitue le plaisir qu'il lui donne à celui qu'elle tire de l'exercice de sa propre fonction. C'est ainsi qu'il entame la compacité de cette fonction et qu'il prive du même coup l'enfant de la disponibilité, toute et sans faille, de sa mère. Michaël Balint enseignait aux jeunes pédiatres dont j'étais que : « La santé physique et psychique des enfants se fabrique dans le lit des parents ». Le processus n'est cependant pas aussi aisé à mettre en place qu'on pourrait le croire. Et la biologie en témoigne puisque la présence de l'enfant permet à elle seule à la mère d'atteindre le taux optimal de l'hormone du bien être (l'ocytocine) et de se passer de l'autre stimulus commun aux deux sexes : le coït.

C'est cette première frustration qui va néanmoins faire le lit de toutes les autres et permettre leur mise en place.

Elle aboutira par exemple à faire différer par la mère la satisfaction du besoin.

Ce qui, chez l'enfant, confèrera du coup, à son besoin affecté par l'écoulement du temps, le statut d'une demande dont l'attente de la satisfaction armera le désir.

C'est en cela qu'on dit du père qu'il intervient comme tiers dans la relation jusque-là duelle pour la régler et en tempérer les éventuels excès.

Ce en quoi, soit dit pour information, il ne fait que prolonger sur le plan symbolique la fonction physique régulatrice qu'occupait le placenta durant la grossesse !

Le placenta a une fonction de filtre qui protège l'enfant et la mère de ce qui, provenant pour chacun du corps de l'autre, pourrait lui nuire. On avait déjà démontré dans les années 1970 que c'est le placenta qui permet à la mère et à l'enfant de se supporter mutuellement et de ne pas s'entretuer. On a découvert en 1984, qu'il est, tout comme le cordon ombilical, d'origine paternelle exclusive. L'un et l'autre sont en effet gérés exclusivement par des gènes d'origine spermatique, les gènes identiques de l'ovule étant naturellement bloqués

On imagine aisément que la psyché de l'enfant ne puisse pas conférer à la fonction paternelle un statut aussi attrayant que celui de la fonction maternelle.

C'est la raison pour laquelle elle lui concède à peine celui d'une métaphore qu'elle met à l'origine de tous les « non » qui interviennent et qui s'opposent en quelque sorte à la cascade souhaitée et toujours attendue des « oui » maternels.

Ce qui permet de comprendre aussi que, quel qu'en soit l'auteur, un « non » émis en direction de l'enfant ou de sa mère ressortit toujours de la fonction paternelle. Et que, en conséquence, un minimum de fonction paternelle auprès d'un enfant peut être exercée, par touches minimales simultanées ou successives, par toutes sortes d'autres personnes ou d'instances que le père investi de l'enfant.

Si cela suffit à préserver un enfant de la psychose, cela ne lui suffira plus au passage générationnel : il éprouvera d'énormes difficultés à se situer comme parent au moment où il le deviendra à son tour.

Si on se place du seul côté d'une nature, dont nous avons tout de même hérité notre registre pulsionnel, la fonction paternelle ne peut qu'être plus ou moins violemment rejetée aussi bien par l'enfant que par la mère.



Étrange tout de même qu'elle eût pu un jour intervenir, qu'elle se fût imposée et qu'elle eût duré, soutenue par l'environnement social au sein de toutes les civilisations du monde, jusqu'à ces quatre dernières décennies !

A-t-elle seulement été une inqualifiable usurpation ?

A-t-elle été l'effet, stérile et stérilisant, de la brutalité masculine et de l'inqualifiable domination qu'elle a imposée aux femmes ?

On sait que cette vision des choses est soutenue, non sans talent par nombre de féministes, qu'elle est confortée par tous les discours qui dissertent autour de la disparition programmée du chromosome Y et de la surreprésentation masculine à propos de laquelle les éthologues disent que 107 homme pour 100 femmes, c'est 105 de trop !

C'est sans doute parce qu'ils n'ont pas abordé le débat de cette façon que les législateurs, sans doute portés par l'enthousiasme des trente glorieuses et mus par les flagrantes inégalités des sexes en droit, ont modifié de façon hélas brouillonne, radicale, destructrice mais néanmoins **définitive** le droit familial.

Ils ne seraient sans doute pas fourvoyés comme ils commencent à s'en apercevoir, s'ils ne s'étaient pas contentés de l'avis des sociologues et qu'ils s'étaient au moins penchés sur l'histoire de l'espèce humaine. C'est en effet elle qui permet de comprendre quand, comment et pourquoi, une fonction paternelle sans le moindre support biologique a été un jour arbitrairement accolée à une fonction maternelle commune à toutes les espèces animales, avec les conséquences qui en ont découlé.

## LES GRANDES DATES DE L'ESPÈCE

Notre espèce a huit millions d'années d'existence.

C'est une durée que j'ai eu, pour ma part, beaucoup de difficultés à me représenter, surtout quand il s'agissait de réfléchir autour des éléments qui y sont intervenus.

C'est pourquoi j'ai cru bon de la rapporter à 24 heures.

24 heures au cours desquelles,

- la sédentarisation, par exemple, intervient dans les 5 dernières minutes
- et notre ère chrétienne occupe les 22 dernières secondes !

Or, au sein de cette durée, si l'introduction **timide** du personnage paternel est intervenu à la fin de la 23<sup>e</sup> heure, la mère a été là depuis 24 heures sur 24.

Elle a développé sans rien y changer aussi bien sa fonction biologique que sa vocation et la fonction qui s'en est suivie et que j'ai détaillée.

La communication d'emblée intense et fiable qu'elle a toujours pu développer avec son enfant s'est sûrement transmise par le biais de l'épigénétique – le terme désigne la manière dont l'environnement et l'histoire individuelle interviennent sur l'expression des gènes.

C'est ce qui, par exemple, pourrait expliquer en grande partie la multiplication exponentielle des familles dites "monoparentales" à laquelle on a assisté depuis les années 1970 (79.000 en 1979, 2.350.000 en 2003, pour ne prendre que ces chiffres). Le fameux retour à la nature !!

Les femmes qui ont décidé, comme le dit une chanson, « d'avoir un enfant toute seule », en étaient arrivées, pour la plupart d'entre elles, à la conclusion qu'après tout leur autonomie financière leur permettait de se passer de père pour leur enfant, certaines allant même jusqu'à professer qu'il n'y avait pas de raison de s'en encombrer !

Pourquoi devaient-elles en effet se situer dans la trajectoire d'une évolution dont l'espèce s'était si longtemps passée et qui leur est apparue des plus suspectes, en raison probablement de la modification environnementale et de données de leurs histoires personnelles ?

Cette évolution n'avait-elle pas été initié par les hommes et par eux seuls ?

Ne s'était-elle pas traduite par la mainmise de ces hommes sur elles ?

N'ont-elles pas eu à subir leur oppression ?

Et pourquoi tout cela ?

Parce que le corps de ces hommes – comme l'idée en a été développée non sans talent – était incapable de reproduire des garçons alors qu'elles étaient capables, elles seules, de mettre au monde des enfants des deux sexes ?

L'argumentaire servira, comme on l'imagine, les idéologues qui en tireront les conclusions et parviendront à les mettre en œuvre. Illustrant en l'occurrence, tout en lui conférant une dimension toute autre, la vérité de la sentence du Droit romain quand il affirme : « *mater certissima, pater semper incertus* » !

Incertain, le père ?

Assurément et bien plus qu'on ne le pense !

Puisqu'on assiste, comme je l'ai annoncé à l'embryon de sa naissance à une date qui se situe seulement vers la fin de la 23<sup>ème</sup> heure des 24 dont j'ai parlé – 23 heures de retard sur 24, ça fait une sacrée différence !

Et pire encore, si on prend en considération la reconnaissance légale de sa place par l'environnement social qui ne lui apporte son soutien formel, qu'avec ses premiers codes sociaux, c'est à dire à peine le milieu de l'avant dernière minute des mêmes 24 heures !

1 minute et demi face à 24 heures,  
1 minute et demi face à 1440 minutes,  
quel sacré retard !

Qu'avaient-ils fait jusque-là, les hommes ?

Ils avaient d'abord et longtemps pitoyablement traîné, sur un mode animal, à satisfaire leur faim et leur pulsion sexuelle obsédante !

Il faut dire, à leur décharge, que la nature les y a quelque peu poussés en leur jouant un bien mauvais tour.

Chez les autres mammifères le sexe n'intervient dans l'économie existentielle des individus que chichement au cours de l'année, lors de la période dite d'*œstrus*, pendant laquelle les femelles signalent leur disponibilité sexuelle. La femelle humaine, la femme, elle, n'a pas d'*œstrus*. La nature l'a faite disponible sexuellement toute l'année. Comment résister à une telle tentation ? L'attraction est telle que les hommes s'y sentiront asservis au point d'aller jusqu'à s'entretuer pour la possession d'une d'entre elles.

Or, un jour, vers la toute fin de la 23<sup>ème</sup> heure, voilà que ces hommes vont pourtant prendre une décision dont l'importance n'apparaît pas toujours aussi considérable qu'elle le devrait.

Réunis au sein de hordes, sous la coupe d'un chef cruel qui se réservait l'accès sexuel à toutes les femmes avec les conséquences qu'on imagine, ils vont décider d'échanger les femmes de leur horde contre celles d'une autre horde.

Cette **toute première initiative prise au sein du chaos** va extraire l'humanité du règne brut de la nature pour l'introduire à celui de la culture.

Elle constituera la **Loi de l'espèce** sur laquelle se fonderont et s'adosseront l'intégralité de toutes les autres lois : la Loi de l'interdit de l'inceste.

Cette Loi, dont j'ai repris la version de la genèse qu'en donne l'anthropologie, mérite qu'on s'y arrête.

Elle a, comme j'en ai averti, une importance considérable sur laquelle il n'a pas été assez dit.

Parce qu'elle permet à elle seule, pour peu qu'on y réfléchisse, de comprendre la manière dont le développement physiologique de l'enfant en est une reprise condensée, conférant aux parents des rôles indispensables à sa poursuite.

- C'est la première, la toute première initiative prise au sein du chaos de la nature.
- Elle intervient comme limite dans et sur l'absence de limite.
- C'est la toute première mesure prise contre le règne du pulsionnel.

- Elle privilégie le social – qu'elle promeut et sur lequel elle s'appuie – au détriment de l'individuel.
- Elle décrète en substance – et c'est l'essentiel du sous-texte de son message – que **ce qui est proche doit impérativement être mis à distance**
- Elle constitue la toute première Loi sur laquelle se sont adossées toutes les autres lois, jusqu'aux plus récentes.
- Elle met progressivement en place, par le repérage de la succession des générations, la conscience de l'écoulement du temps
- Elle est le point d'ancrage de la mission confiée aux hommes. Une mission qui sera bien plus tard formellement *instituée* pour être transmise *légalement* par l'environnement social à chaque père qui, contre le soutien qu'il obtient et le *pouvoir* (la *potestas* des romains) qui en découle, devra en être le gardien tout en y étant soumis
- N'ayant pas été consultées, les femmes échangées y demeureront obstinément rétives. Elles useront de leur *puissance intrinsèque* (la *potentia* des romains) – celle qui les rend indispensables à leurs enfants et qui leur confèrera plus tard la possibilité d'introduire ou non un père auprès de l'enfant – pour résister en particulier au pouvoir masculin. C'est à dire que, si les femmes admettent l'importance du rationnel qu'elles manient aussi bien que les hommes, elles ne renonceront pas pour autant au pulsionnel, excipant leur insatisfaction structurelle comme emblème de leur résistance. Il suffit pour s'en convaincre d'analyser les stratégies amoureuses inventées par les hommes ! Ce qui fait dire du couple à Claude Lévi-Strauss que c'est « l'union dramatique de la culture et de la nature »

Il est incontestable que la Loi de l'espèce est une Loi d'essence exclusivement masculine.

Non seulement parce qu'elle a été historiquement mise en place par les hommes qui y ont soumis les femmes sans les consulter. Mais surtout parce qu'elle n'a été rien d'autre que la mise en œuvre et l'application à l'environnement des lois qui régissent la sexualité masculine. On sait de cette sexualité qu'elle est physiologiquement frappée par une limite, aussi bien du côté du renouvellement de l'acte sexuel que du côté de sa multiplication.

Or, la manière dont cette loi s'est imposée a bridé la sexualité féminine à potentiel illimité.

Tout cela se retrouve dans la logique du couple et dans la manière dont s'opposent les fonctions parentales :

- une mère disposée à donner sans limite à son enfant

- et un père qui met en place et impose la limite, ne serait-ce qu'en ramenant la mère à sa féminité.

Rien n'est plus simple, de surcroît, que de mettre côte à côte ce qu'implique la Loi de l'espèce et la physiologie du développement psychique du petit enfant dans la relation à sa parenté, pour constater l'étroitesse des correspondances : la frustration comme les stratégies œdipiennes font faire à l'enfant autant d'expériences qui ne sont pas sans rappeler celles qu'ont faites ses plus lointains ancêtres.

Cette mise côte à côte permet par ailleurs de comprendre et de concevoir ce qui fait défaut quand on passe de la parenté à une parentalité vouée à jouir en chœur d'enfants qui le resteront indéfiniment et sans même le savoir – ce dont témoignent, entre autres signes, la désaffection du rituel du mariage, la multiplication des divorces et celle des recompositions familiales.

Et voilà qui est taxé d'idéologie par les tenants d'un changement destiné somme toute à ramener l'humanité à sa barbarie d'origine !

Parce que l'espèce a chargé le père d'être le garant de la Loi à laquelle il est lui-même soumis et parce qu'elle savait combien la tâche qu'elle lui confiait était difficile, elle lui a fourni un soutien indéfectible au sein de toutes les sociétés qui se sont formées à la surface du globe.

Toutes les langues, dont on sait qu'elles sont autant de codes, en attestent.

C'est ce qui, sous nos latitudes, explique la notion de "chef de famille" qui était jusqu'à 1972 dévolue au père comme la transmission de son "nom" aux enfants.

Un "nom" destiné à métaphoriser tous les "non", que l'enfant entendra émettre.

En conférant au père un pouvoir légal qu'elles ont soutenu, les sociétés ont espéré pouvoir faire pression sur la mère et la dissuader de sombrer dans la tentation d'autarcie à laquelle elle est naturellement portée.

On comprend plus facilement encore, à partir de là, la catastrophe que constitue l'autorité parentale conjointe qui a retiré au père l'exercice du moindre pouvoir.

On avait une *potestas* qui limitait la *potentia*.

On n'a plus que la *potentia* qui s'impose à tous, le père actuel étant invité à s'en faire lui-même le servant ou à détruire le peu de crédit dont il aurait pu encore demeurer porteur en intervenant directement auprès de l'enfant !

Reste encore à savoir comment cela s'est produit ?

Le processus évolutif qui a toujours été fort lent, s'est brutalement accéléré, me semble-t-il, à partir de la fin de la seconde guerre mondiale.

Quand j'évoque un processus évolutif lent, je fais allusion aux changements qui ont affecté depuis toujours les sociétés sous l'impulsion de quantité de facteurs qui vont des discours philosophiques jusqu'aux progrès techniques, en passant par les facteurs économiques aussi bien que par les orientations politiques.

Je soutiens donc, pour ma part que la seconde Guerre mondiale, celle de 39/45, a constitué la charnière à partir de laquelle s'est produite la bascule dont nous vivons les conséquences.

Je pense que l'hécatombe qu'a constituée la guerre de 39/45 n'a pas pu avoir d'autre résultat que de faire réinvestir, d'une façon massive et jusque-là inédite, la vie qui avait été foulée aux pieds.

Pourquoi cette hécatombe-là, me dira-t-on, et pas celle, guère moindre, de la Guerre de 14/18 ?

La question est d'autant plus pertinente que Freud écrivait déjà en 1929 : « Les hommes sont arrivés maintenant à un tel degré de maîtrise des forces de la nature qu'avec l'aide de celles-ci il leur est facile de s'exterminer les uns les autres ; il le savent, d'où une bonne part de leur inquiétude, de leur malheur et de leur angoisse. »

Pourquoi alors 39/45 tout de même et plus que 14/18 ?

D'abord parce que la Guerre de 14/18 a été une guerre du XIX<sup>ème</sup> siècle et que le contexte religieux et social favorisait encore la cellule familiale classique.

Et ensuite parce que l'hécatombe de 39/45 a comporté deux facteurs dont on ne mesure toujours pas assez les conséquences :

- La shoa – parfait exemple de l'extermination de masse : gigantesque, délibérée et gratuite ...
- et l'usage de la bombe atomique : un mode d'extermination qui a si bien fait ses preuves que, loin de le condamner ou de le fuir, nombre de pays en sont fascinés ...

Jamais jusque-là, la mort n'avait à ce point envahi le quotidien de chacun, bouleversant insidieusement tous les modes de penser.

Jamais jusque-là, la mort n'avait été perçue comme imminente et faisant partie d'un processus suicidaire qui pouvait très sérieusement constituer une option de l'espèce.

Jusque-là, la mort était pensée comme une ponctuation du règne de la vie.

À partir de là, la vie a été pensée comme une ponctuation miraculeuse dans le règne de la mort. Il fallait donc en profiter et la remplir en particulier... de plaisir !

Ce qui s'est manifesté par un investissement massif et obsessionnel de tout ce qui pouvait témoigner de cet objectif hédoniste !

Et quel a pu être le signifiant majeur accessible de cet objectif sinon l'appétence au plaisir qui se manifeste de façon éclatante chez le tout petit ?

Ça a été l'époque du fameux baby-boom.

Ça a aussi été, sous l'effet du plan Marshall, le passage de la société de pénurie à la société d'abondance, le début de ce qu'on a appelé les « trente glorieuses »

Et les enfants se sont mis à être gâtés et satisfaits infiniment plus que ne l'ont jamais été leurs ancêtres et encore moins leurs parents.

Ce n'est donc pas par hasard qu'on verra ces mêmes tout-petits, quelques décennies plus tard, produire Mai 68.

Et quels sont les mots d'ordre qu'ils martelleront en Mai 68 ?

« Tout tout de suite »

« Il est interdit d'interdire » et

« Jouir sans entrave »

Manifeste dans lequel on peut reconnaître sans conteste

- le credo de la toute puissance infantile
- comme celui des mères rétives à la Loi de l'espèce
- les uns et les autres désireux de demeurer indéfiniment dans le plaisir qu'ils se donnent mutuellement et déterminés à y parvenir en rejetant toute référence au père et en dénonçant véhémentement toute notion de contrainte ou de limite !

Manifeste qui dit on ne peut plus clairement

- qu'il n'est pas question d'intervenir sur la relation qui unit naturellement mère et enfant dès la naissance
- pas plus qu'il n'est question de continuer à supporter l'existence dérangeante de l'autorité d'un père

Manifeste dont l'énoncé, encore une fois on ne peut plus clair, est ouvertement destiné à évacuer, outre toute forme d'autorité, la contention générée par l'éducation. Puisque, comme je l'ai développé dans tout un ouvrage, l'éducation

- procède d'abord et avant tout de la mise en place d'interdits
- et qu'elle fait reporter dans le temps la satisfaction des besoins

On sait que ces mots d'ordre ont été relayés par les mouvements extrémistes luttant contre toutes les formes d'autorité et toutes les limites qu'elles mettent en place.

Comme pour se donner bonne conscience, nos sociétés ont lâché du lest : elles ont définitivement supprimé le soutien qu'elles avaient apporté depuis des millénaires au père.

Exit donc le « chef de famille ».

Exit aussi le respect de la différence sexuelle, réduite à sa seule signification biologique !

La parenté a cédé le pas à la parentalité, laquelle a mis en place le couple le plus inégalitaire qui ait jamais existé.

On a invité le père à être une « mère de substitution » et on lui a même offert un « congé de paternité » destiné à le formater au strapontin de la nouvelle assise qu'on lui a concoctée en guise de consolation !

Et est-ce étonnant qu'on ait vu, depuis le milieu des années 1970, se multiplier, comme je l'ai déjà dit, le nombre de femmes faisant seules des enfants ?

Est-ce étonnant qu'on ait vu l'institution du mariage désinvestie et les divorces se multiplier pour donner naissance aux familles recomposées avant de se décomposer à nouveau ?

1968 a préparé 1975 et la maîtrise totale de la contraception.

À partir de cette date, l'enfant qui vient par l'effet d'une volonté capable de censurer le désir, est récupéré par ses parents, et par sa mère en particulier, comme un objet narcissisant avant tout et auquel rien ne doit être refusé parce qu'il ne doit pas connaître la moindre frustration.

Le règne du « oui à tout » est advenu et définitivement adopté comme le seul valable.

C'est ainsi qu'a été plus encore abandonnée l'éducation !

C'est ainsi que nos sociétés ont fabriqué des pervers à tour de bras !

Sur fond d'applaudissements de la société de consommation.

La désintégration de l'institution familiale et l'abandon de l'éducation vont en effet totalement dans le sens de ses objectifs : il n'y aura plus de frein à la satisfaction des besoins comme des caprices. Et si cela entraîne la fracture du couple, ce n'est pas plus mal : on aura deux adultes consommateurs au lieu d'un couple !



Sur fond d'applaudissements du cheval de Troie que constituent les mouvements féministes qui n'ont pas de mots assez durs pour dénoncer et stigmatiser l'oppression dont les femmes ont depuis toujours été l'objet.

Sur fond d'applaudissements enfin des homosexuels pour lesquels la différence sexuelle n'existe pas et qui sont parvenus à promouvoir la théorie du genre et à en imposer l'enseignement comme matière scientifique.